



Commission des Affaires étrangères et européennes, de la Coopération, de l'Immigration et de l'Asile

Procès-verbal de la réunion du 24 janvier 2022

Ordre du jour :

Echange de vues avec M. Vahid Jalalzadeh, Président de la Commission des Affaires étrangères du Parlement islamique d'Iran

*

Présents : M. Yves Cruchten, Président de la Commission des Affaires étrangères et européennes, de la Coopération, de l'Immigration et de l'Asile

Délégation du Parlement islamique d'Iran :

M. Vahid Jalazadeh, Président de la Commission des Affaires étrangères

M. Abbas Golru, Président de la Sous-commission de la politique extérieure

M. Abolfazl Amuei, membre de la Sous-commission de la sécurité nationale et de la politique extérieure

Mme Rita Brors, de l'Administration parlementaire

*

Présidence : M. Yves Cruchten, Président de la Commission

*

Echange de vues avec M. Vahid Jalalzadeh, Président de la Commission des Affaires étrangères du Parlement islamique d'Iran

Les sujets suivants ont été abordés au cours de l'entretien :

Crise du Covid-19 et attentes de l'Iran envers l'Union européenne

L'Iran n'a pas été épargné par la pandémie du Covid-19, mais, selon les paroles de M. Jalalzadeh, la nouvelle administration iranienne a bien réussi à gérer la situation. Quasi la totalité de la population serait vaccinée. L'Iran compte 20 morts sur une population de 80 millions d'habitants.

L'Iran attend de l'Union européenne de ne pas suivre les Etats-Unis dans leurs démarches. Les sanctions contre l'Iran seraient anti-humanitaires et violeraient le droit international. M. Jalalzadeh demande à ce que l'Union européenne apporte son aide dans le cas où l'Iran aurait besoin d'aide médicale dans le contexte de la pandémie.

M. Cruchten partage la volonté d'arriver à une coopération plus étroite. La crise du Covid-19 est une crise sanitaire mondiale et selon M. Cruchten, tous les pays devraient pouvoir bénéficier de l'aide dans ce contexte.

Accord nucléaire avec l'Iran

Suite à la formation d'une nouvelle administration après les élections présidentielles, l'Iran s'est déclaré prêt, dès la fin 2021, à reprendre les négociations sur l'accord nucléaire à Vienne. Après la levée des sanctions des Etats-Unis, l'Iran reviendrait tout de suite à ses engagements. Or, après la défaite du Président Trump, les Etats-Unis souhaitent retourner aux négociations, mais en gardant les sanctions contre l'Iran. Selon le côté iranien, les Etats-Unis ne seraient donc pas prêts à lever les obstacles. L'Iran souhaiterait maintenir l'accord de 2015 et l'appliquer de manière durable. Le retrait d'une partie de l'accord causerait des dégâts sur le plan économique. Selon la délégation iranienne, l'Union européenne serait pressée à revenir à un accord, le programme nucléaire iranien progressant rapidement. L'Iran accepterait de revenir aux négociations très rapidement si les sanctions étaient levées.

M. Cruchten partage l'avis que la politique du Président Trump était fatale et qu'il faut plutôt développer une relation de confiance. Il espère que les discussions aboutissent rapidement à la levée des sanctions et à la mise en vigueur d'un accord sur le nucléaire.

Relations bilatérales entre l'Iran et le Luxembourg

La délégation iranienne souligne que le Luxembourg est un interlocuteur important pour l'Iran. Parmi ses homologues européens, le Ministre des Affaires étrangères luxembourgeois serait l'ainé en service et aurait beaucoup d'influence pour faire avancer les relations avec l'Iran. M. Asselborn aurait d'ailleurs beaucoup d'estime parmi les diplomates iraniens. Il est proposé que les deux pays s'échangent davantage sur le dossier du nucléaire.

Au niveau des échanges parlementaires, l'Iran vient de nommer son groupe d'amitié avec le Luxembourg et propose que la Chambre des Députés fasse de même pour améliorer l'impact des échanges parlementaires.

Quant aux interactions économiques, la délégation iranienne voit des opportunités et mise sur un échange entre les Chambres de commerce des deux pays.

Des échanges universitaires existent, des étudiants iraniens poursuivant leurs études au Luxembourg. Selon la délégation iranienne, ces échanges peuvent être étendus.

La délégation iranienne se focalise sur trois domaines précises pouvant donner lieu à des échanges :

1. Le soutien et l'encouragement des investissements réciproques. L'Iran aurait adopté une loi afférente pour ratifier un accord conclu. La délégation iranienne demande où en est la procédure de ratification du côté luxembourgeois.
2. Le transfert du savoir, notamment dans le domaine des systèmes financiers et bancaires.
3. Les relations économiques et commerciales, par le biais des Chambres de commerce.

La délégation iranienne souligne que l'Iran est prêt à avoir un échange sur les sujets du terrorisme et des droits de l'homme. Elle invite les députés luxembourgeois à une visite en Iran.

M. Cruchten, pour sa part, propose que des députés iraniens se rendent aussi à Luxembourg lorsqu'ils procèdent à une visite à Bruxelles. Par ailleurs, il fait savoir d'avoir bien noté les demandes exprimées au cours de cet entretien et d'en faire le suivi.

Luxembourg, le 24 janvier 2022

Procès-verbal approuvé et certifié exact